

Ordre du jour AG AAAJu 2023

Ordre du jour

1. Liste des présences – Scrutateurs – cartes de vote – Effectif AAAJu
2. PV 9ème Assemblée Générale 2022
3. Rapports et approbations
 - a) du président
 - b) du caissier
 - c) des vérificateurs des comptes et donner décharge
 - d) des délégués ARMA
4. Budget 2023 et cotisations 2023
5. Nominations statutaires
 - a) du président
 - b) des membres du comité (nous serions particulièrement heureux de compter un membre supplémentaire pour le comité AAAJU – avis aux amateurs)
 - c) des délégués ARMA
6. Accordéon.ch
 - a) Présentation par les représentants d'Accordéon.ch
 - b) Décision quant à la poursuite de la collaboration entre Accordéon.ch et l'AAAJu
7. ARMA
 - a) Point de situation quant aux travaux liés à la dissolution et la répartition des montants restants
8. Propositions
 - a) du comité
 - b) des sociétés
9. Activités 2023
 - a) Camps pour jeunes musiciens 2023
10. AG 2024 AAAJU
 - a) candidats ?
11. Festival AAAJu
 - a) 2024 candidats ?
12. Diplômes
 - a) Jubilaires AAAJu, Jubilaires ARMA
13. Divers

Procès-verbal de la 10ème AG de l'AAAJu à l'Anim'halle, aux Ponts-de-Martel, séance ouverte à 19h30.

Le président remercie les sociétés présentes, ainsi que la Société Victoria pour l'organisation.

Il relève la présence de Mme Laurence Mehmeti et M. Denis Etienne de Accordéon.ch. et les remercie de leur présence.

Il laisse ensuite la parole à M. Perrinjaquet, président de la Société Victoria pour les souhaits de bienvenue et pour les explications relatives au déroulement de l'assemblée.

1. Liste des présences – scrutateurs – carte de vote – effectif AAAJU

Deux membres des sociétés de Fleurier et de l'Edelweiss acceptent de fonctionner en qualité de scrutateurs.

Une liste a été établie à l'entrée et sert de référence pour la détermination des voix.
Pour le décompte des voix, 17 représentant NE avec chacune 4 voix soit un total NE de 68 voix.
Pour le JB 2 représentants avec 34 voix chacun soit un total de 68 voix et pour le Jura 4 représentant avec 17 voix soit un total également de 68 voix. Majorité 103 voix.

Le président donne lecture de la démission de la société de Tavannes de l'AAAJu. Il ressort de divers entretiens téléphoniques que la société est actuellement en grande difficulté au niveau des effectifs. Le directeur actuel espère néanmoins convaincre quelques jeunes de rejoindre la société. Si tel devait être le cas, la société reviendrait dans le giron de l'AAAJu.

Nous ne pouvons que regretter cette démission tout en espérant que cela ne sera qu'une courte période d'absence au sein de l'AAAJu et que nous pourrons à nouveau compter sur eux dans un prochain avenir.

2. PV de la 9^{ème} assemblée générale

Le PV a été envoyé par email et n'a suscité aucune modification. Le président propose d'accepter le PV. Cette proposition est acceptée à l'unanimité et l'assemblée remercie très sincèrement son auteur.

3. Rapports et approbation

Rapport du président AAAJu 2022

Chères amies musiciennes,
Chers amis musiciens,
Mesdames,
Messieurs,

Il est toujours difficile de sortir d'une crise que cela soit dans le domaine économique ou pandémique sans des conséquences pour la plupart des acteurs.

C'est malheureusement également le cas pour la crise Covid que nous avons vécue.

Le confinement a changé nos habitudes et parfois même nos envies. Certes la volonté de se retrouver, de partager sont bien encore présents et on peut le constater chaque jour lors de manifestations d'importance tels que les festivals ou d'autres éléments de ce type.

Par contre, il s'agit d'évènements ponctuels et non pas des éléments répétitifs chaque semaine avec des manifestations qui viennent se greffer en plus des répétitions traditionnelles. Les habitudes ont changé et il faudra beaucoup de temps pour que cela revienne comme avant... pour autant que cela soit le cas.

De nombreuses personnes préfèrent axer leur activité musicale sur des projets. On s'intéresse à un projet, on bosse en conséquence pour atteindre les objectifs, on réalise le projet ...et on passe à autre chose.

Cette manière de faire ne peut que nous inciter à la réflexion sur le fonctionnement de nos sociétés. Devons-nous nous adapter à cette tendance ? Devons-nous trouver un mixte entre projets et esprit de sociétés, même avec des présences allégées ou devons-nous ou plutôt pouvons-nous vivre avec une situation comme avant le covid.

A voir l'évolution des effectifs des sociétés, on est en droit de se poser des questions et lancer les réflexions. Ce n'est malheureusement pas propre aux sociétés d'accordéons, les chanteurs, les fanfares, les clubs sportifs... tous subissent le manque d'enthousiasme pour les activités régulières, à de rares exceptions.

La jeune génération est plutôt dans l'immédiateté que dans la planification... ce qui peut également provoquer une certaine volatilité et une manque de régularité.

Cela ne signifie pas que tout va disparaître, loin de là. Mais, nous devons peut être plus travailler ensemble, entre sociétés, voire avec des institutions telles que le conservatoire ou d'autres sociétés de musique pour mettre nos ressources en commun pour permettre de relever les défis.

L'organisation du CRSA est le parfait exemple. Les sociétés de toutes la région avaient uni leurs forces pour cette organisation. Seule, c'est impossible pour une société.

Le second exemple est la magnifique performance réalisée par l'orchestre des jeunes de l'AAAJu.

Le projet est le fruit d'une collaboration entre les conservatoires et l'AAAJu. Je profite de l'occasion pour vous annoncer que la convention que nous avons avec le canton de Neuchâtel servira d'exemple pour une convention quasi identique pour le canton du Jura et qu'elle sera signée très prochainement avec une entrée en fonction après les vacances d'été.

Je ne m'étend pas trop sur le plaisir du résultat de notre orchestre des jeunes car un point particulier de l'ordre du jour y est consacré.

En qualité de président de l'AAAJu, je souhaite encore remercier toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin au bon fonctionnement de l'AAAJu.

Si nous voulons être efficaces, il faut un esprit d'équipe et je compte sur chacun pour l'entretenir voire le développer. La santé de chaque société est le fruit d'une bonne santé collective.

Je remercie particulièrement tout le comité pour le travail accompli et leur réactivité pour certains projets. Merci à eux.

L'AAJu fête aujourd'hui le 10^{ème} anniversaire de sa création. Alors que le projet était voué à l'échec selon certains, le résultat peut être qualifié de bon à ce jour. Il est essentiel aujourd'hui de conserver et de renforcer les structures régionales qui sont chargées de faire le pont avec les structures locales.

Il y a encore beaucoup à faire, des projets à lancer, et de l'énergie à trouver. Mais je sais compter sur toutes et tous pour nous aider à atteindre notre objectif... le développement de l'accordéon et de nos sociétés.

Merci à toutes et tous.

Que vive l'accordéon, que vive l'AAJu.

Rapport du caissier :

Les recettes se sont élevées pour 2022 à CHF 8'264.95

Pour l'exercice 2022, l'AAJu a fait un bénéfice de CHF 3'301.10. Ce résultat positif provient principalement du remboursement de la salle que nous avons réservé pour le projet de l'Orchestre ; projet que nous avons dû renvoyer à plusieurs reprises en fonction du Covid19.

De plus, les activités de l'AAJu ont été le reflet des activités des sociétés durant la phase Covid soit le calme plat. Les dépenses ont ainsi été limitées au maximum.

A fin décembre 2022, la fortune de l'AAJu se compose principalement du compte caisse pour CHF 933.15 et du CCP pour CHF 26'640.30

Monsieur Diethelm demande quel est le but de la réserve pour les jeunes et s'il y a un bénéfice ?

Le président répond que pour 2022 nous avons eu beaucoup de participants et quelques sponsors ce qui s'est traduit par un bénéfice pour le camps des jeunes. Par contre pour 2023, le nombre de participants n'était pas aussi élevé et les sponsors ne se sont pas pressés au portillon. De plus, nous avons les frais liés à la participation du CRSA. Le résultat pour le camps 2023 est donc déficitaire. La réserve pour les jeunes sert justement à éponger les éventuels déficits des camps.

Rapport des Vérificateurs des comptes :

Les membres de la société organisatrice, Mmes Perret et Racine, se sont rencontrées avec le caissier, M. Bürgi, afin de vérifier les comptes 2022.

Le rapport de vérification conclue à la parfaite tenue des comptes et les pièces comptables demandées ont toutes été fournies à satisfaction.

Elles demandent donc à l'AG d'accepter les comptes 2022 et de donner décharge au caissier et au comité.

Rapport des délégués ARMA :

Pascal et Mary-Lorraine se sont rendus aux différents comités de l'ARMA en vue de finaliser sa dissolution. Divers travaux sont encore en cours et devraient se terminer à la fin de l'année. .

Le Président propose de voter les différents rapports en bloc. Cette proposition est acceptée et les rapports sont acceptés à l'unanimité

4. Budget

Les principales dépenses pour 2023 sont les suivantes :

• L'AG de l'AAAJu + AG Extraordinaire	CHF 740.00
• Cadeaux	CHF 100.00
• Cotisations Accordéon.ch + AAAJu	CHF 3'500.00
• Frais administratif et déplacement	CHF 400.00
• Frais de poste	CHF 80.00
• Site internet	CHF 170.00
• Comité	CHF 400.00

Les décisions que nous devons prendre aux points suivants de l'ordre du jour auront une influence sur le déficit ou le bénéfice de l'exercice 2023.

Néanmoins, compte tenu de la situation financière de l'AAAJu, le président propose aucune modification au niveau des cotisations des membres. Les sociétés, avec la disparition de l'ARMA verront leurs cotisations s'équilibrer avec la cotisation de remplacement d'accordéon.ch

5. **Nominations statutaires :**

Du président :

Comme personne ne s'est annoncée et que nous n'avons pas reçu de lettre de démission de Pascal, l'assemblée l'a réélu par acclamation.

Pascal remercie l'assemblée de la confiance témoignée et remercie également les membres du comité pour le travail quotidien accompli.

Du comité :

Personne n'ayant envoyé de démission, le président propose la réélection en bloc du comité. Cette proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée qui remercie l'ensemble du comité pour le travail accompli tout au long de l'année. Pascal rappelle que c'est avec plaisir que nous accueillerions une nouvelle personne pour renforcer le comité.

Des délégués ARMA :

Pascal et Mary-Lorraine sont réélus pour un nouveau mandat. Mais nous avons encore droit à une personne pour représenter l'AAAJu au sein de L'ARMA.

6. **Accodéon.ch :**

Denis Etienne félicite l'AAAJu pour ses 10 ans. Il tient également à féliciter l'association pour la mise sur pied du camps des jeunes et le merveilleux résultats de l'orchestre des jeunes lors du CRSA.

Pascal rappelle Nous avons décidé de faire un essai de deux ans avec Accordéon.ch, le temps d'essai est arrivé à son terme. Le comité demande aux sociétés si elles veulent encore poursuivre 1 année ?

Mme Joray aimerait comprendre pourquoi on se pose la question ? La décision a été de prolonger l'essai après covid, mais maintenant qu'il y a dissolution de l'ARMA, il y a redistribution des cartes.

M. Diethelm, appuie la remarque et souhaite que la question doit poser de manière définitive et que l'on évite de revenir avec ce point chaque année. Il relève qu'à l'origine le rôle des fédérations n'était pas clair. Ce point a été clarifié et les craintes que nous avons se sont pour le moment estompées.

Le président abonde dans ce sens et rappelle que le niveau des fédérations est essentiel car c'est l'échelon qui est en ligne directe avec les sociétés, les autorités et la population. .

Compte tenu de la proposition faite, le président propose de la faire voter il souligne que si les conditions venaient à changer, il serait alors temps d'aborder à nouveau la question lors d'une assemblée générale.

Mme Golay demande si une société qui ne fait pas partie d'accordéons.ch pourra toujours participer à la fête fédérale. M. Etienne, répond par l'affirmative en précisant toutefois que le prix pourrait être alors différent entre une société membre et une société non-membre.

La proposition de rester membre d'accordéon.ch est acceptée par 188 voix contre 16.

La question de la prise en charge de la différence de cotisations se pose alors.

Le président propose que pour 2023, nous reconduisons la prise en charge par l'AAAJu et que nous revenions dès 2024 à une situation dite normale. La proposition est acceptée.

7. ARMA :

La dissolution suit son cours. Il reste encore quelques dépenses liées au CRSA avant que nous puissions procéder à la distribution définitive.

Il est rappelé que l'ARMA laissera sa place à une nouvelle association qui verra le jour en 2024.

8. Proposition

- a.** : *Du comité* : Compte tenu de l'expérience faite au niveau de l'orchestre des jeunes, le comité propose de tenter de mettre sur pied un orchestre séniors pour la prochaine fête fédérale. Pour que le projet puisse voir le jour, nous devons pouvoir compter sur un minimum de 20 personnes intéressées. Le président est persuadé que nous arriverons à ce nombre et espère bien que le nombre soit plus élevé.
- b.** Des sociétés : aucune

9. Activités 2023

Camps des jeunes :

Le camps 2023 s'est déroulé sur 4 jours du 11 au 14 avril 2023 à la Colonie Bellevue, à la Côte aux Fées.

Pascal remercie tous les bénévoles qui ont œuvrer pour que le camps puisse avoir lieu, ainsi que Mary-Lorraine qui a pris ses vacances pour cuisiner. Il souhaite néanmoins que le nombre de bénévoles évolue à la hausse car il est difficile voire quasi impossible de mettre sur pied une telle manifestation sans l'appui de plus de bénévoles. Il espère vivement pouvoir accueillir de nouvelles personnes pour l'édition 2024

10. AG 2024 :

Une réponse positive est parvenue au président après l'assemblée générale et nous aurons donc le plaisir de nous rendre dans le canton du Jura pour notre AG 2024. La date sera fixée en fonction des échéances 2024, en particulier la fête fédérale

11. Festival 2024 :

Le président indique que 2024 sera principalement consacré à la fête fédérale mais il souhaite vivement qu'une édition 2025 du Festival puisse être mis sur pied.

Avis donc aux sociétés intéressées ... le bénéfice d'une telle organisation n'est pas négligeable.

12. Diplômes 2021-2022 :

Aucune demande n'est parvenue à Mary-Lorraine pour l'AG. Elle rappelle qu'il ne faut pas hésiter à faire la demande à temps pour les diplômes. A titre d'information, les diplômes ARMA seront remplacés par des diplômes AAAJu.

13. Divers :

M. Froidevaux prend la parole et souhaite remercier le comité pour l'organisation du camp des jeunes, ainsi que le travail effectuer tout au long de l'année.

Pour nos lots sur le canton de Neuchâtel, les lots ne dépassant pas CHF 10'000.--, il est toujours possible de faire une demande simplifiée. Il semble que la position du SCAV se soit assouplie et cela a été confirmé par un courrier adressé au GSL, groupement des sociétés locales.

La convention avec le Conservatoire du Jura est en passe d'être signée. On va suivre avec le Jura Bernois.

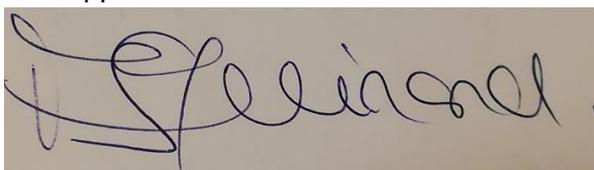
Mme Joray remercie pour la convention et le travail effectué par le comité.

Pascal relève que l'AAAJu a reçu un don de CHF 1'000.-- de la part du club Ondina des Verrières, en faveur des jeunes. Le président remercie très sincèrement la société pour ce don.

Notre caissier indique que l'AAAJu a récolté une somme de CHF 295.80 avec l'action mise sur pied par Migros. Même si ce n'est pas une grande somme, il convient de relever que c'est quasi la seule enseigne qui vient en aide aux milieux culturels dits populaires tels que nos sociétés. En ce sens, on ne peut que relever ce geste.

Plus personnes ne demandant la parole, le président lève la séance à 21h30

Le Rapporteur



M.-L. Guinand